

I-2003-0-11-0908-01
(460)



Débat d'orientation N° 5250
sur l'égalité des chances entre femmes et
hommes : suivi des initiatives parlementaires
Dépôt : Mme Nancy Arendt, le 10.03.2004

Luxembourg, le 10 mars 2004

MOTION 1

La Chambre des Députés,

Considérant que la facilitation de l'accès au financement peut contribuer à une implication plus importante des femmes dans la création et la gestion d'entreprises ;

Constatant que le Comité de coordination tripartite a mis en place un groupe de travail sur le sujet des femmes créatrices d'entreprises dont les premières réunions de concertation ont déjà eu lieu au courant de l'année 2002 ;

Invite le Gouvernement

à informer la Chambre des Députés des résultats éventuels retenus par le groupe de travail mis en place par le Comité de coordination tripartite ;

de lancer une campagne de sensibilisation concernant la création d'entreprise par des femmes.

F. Nicolas Faber

Marie José Frank

J. J. J.

Maggie Nagel

B. BELLING

Arendt Nancy